



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé
de l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734*02

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement*

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration

Date de réception

23 NOV. 2015

Dossier complet le

23 NOV. 2015

N° d'enregistrement

F05215P0079

1. Intitulé du projet

Création de serres multichapelles au lieu dit la Croix de la Lucière à Pornic(44210)

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

LA FRAISERAIE

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Monsieur TETEDOIE Alain

RCS / SIRET

3 9 4 9 9 3 1 8 2 0 0 0 1 0

Forme juridique

SCEA

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
36°	Création de 3 lots de serres multichapelles sur une surface totale de 33 853 m ² .

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

Création de serres multichapelles en matière plastique. Les lots seront constitués de 32 chapelles au total.

Par la même occasion, la retenue d'eau du site sera régularisée et étendue.

La présentation du projet est réalisée à travers l'annexe n°4.

4.2 Objectifs du projet

L'objectif premier est le développement économique de la Société Civile d'Exploitation Agricole LA FRAISERAIE. La mise en place de ce type de culture permet une croissance plus rapide des plants par l'augmentation des températures à l'intérieur des serres. Les structures permettent aussi à l'exploitant de diminuer les apports d'eau, de fertilisants, et d'intrants. Les doses sont apportées au plus près des plantes et en quantité adaptée.

La retenue d'eau sera utilisée pour stocker et réguler les eaux des serres. Le volume d'eau stocké correspond au volume d'eau nécessaire à l'irrigation des cultures du site (substitution d'un prélèvement de 5000 m³ au réseau d'adduction en eau potable).

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

La phase de conception est réalisée par une équipe pluridisciplinaire d'architectes et de bureau d'études techniques spécialisés:

- cabinet d'architectes Atelier 14 (permis de construire au titre de d'urbanisme)
- cabinet cadegeau (dossier loi sur l'eau / formulaire d'évaluation simplifiée des incidences natura 2000/ demande cas par cas d'étude d'impact)

Les travaux seront réalisés par l'entreprise de serres JRC.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

En phase d'exploitation, les travaux sont d'origines agricoles. L'entreprise LA FRAISERAIE pratique des cultures de fraises sous serres individuelles.

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Permis de construire suivant le code de l'urbanisme déposé le 13 Aout 2015.

Dossier de déclaration loi sur l'eau suivant le code de l'environnement, annexé du formulaire d'évaluation simplifié d'incidences natura 2000, déposé le 31 Juillet 2015 (récépissé en cours de réception).

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Permis de construire suivant l'article R431-16 du code de l'urbanisme

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Lots de serres multichapelles	3 lots
Nombre de Chapelles plastiques	7; 19; 6 Chapelles
Surface totale des serres multi-chapelles	33 853 m ²
Surface en eau de la retenue	4 500 m ²
Volume stocké	11 160 m ³

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation

Lieu dit la Croix de la Lucière
44 210 Pornic

Coordonnées géographiques¹

Long. 47 ° 07 ' 52 " 40

Lat. 02 ° 08 ' 03 " 20

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ : Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Point d'arrivée : Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Communes traversées :

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui

Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Cultures de fraises sous serres individuelles

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

Le Plan Local d'Urbanisme, validé en décembre 2011, est actuellement appliqué.
Le projet se situe en zone A du PLU.

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet est situé au sein de la commune de Pornic. Cependant, il est localisé à plus de 100 mètres du rivage.
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Une zone humide a été recensée dans le cadre du dossier de déclaration (article L.214-1 et code de l'environnement) suivant l'arrêté de 2009 portant sur la délimitation des zones humides. Elle ne sera pas impactée par le projet
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La commune est concernée par un Plan de prévision des risques naturels Inondation - Par submersion marine (14/02/2011) et par un Plan de Prévision des Risques Naturels - Mouvement de terrain - Avancée dunaire (14/02/2011). Le projet n'est pas localisé au sein de ces plans de prévision.
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet est situé à 2700 mètres du Site d'Importance Communautaire SIC FR5200653 du Marais Breton, baie de Bourgneuf, île de Noirmoutier et forêts de Monts et de la Zone de Protection Spéciale ZPS FR5212009 du Marais Breton, baie de Bourgneuf, île de Noirmoutier et forêts de Monts.
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet comprends la régularisation et l'extension d'une réserve en eau collinaire existante. Elle capte que des eaux de ruissellement. Le volume stocké et prélevé est de 11 160 m ³ / an. Ce prélèvement représente seulement 1,8 % du volume annuel transitant dans le cours d'eau de la Basse Roulière.
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone aménagée ne présente pas d'espace boisé classé (art L.130 du Code de l'Urbanisme) ou d'éléments de paysage à préserver (art L.123.1.7 du Code de l'Urbanisme). Le site d'étude n'est pas concerné par un biotope remarquable. Il ne présente pas d'intérêt écologique particulier. Il n'abrite pas d'espèces faunistiques ou floristiques rares et/ou protégées en application de l'article L. 411-1 à 7 du code de l'environnement.
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site ne présente pas de sensibilité particulière au niveau environnemental, et de biotope et biocénose remarquable. Il est en dehors des sites natura 2000 situé à 2700 mètres au sud-ouest du projet.

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Parcelle située sur une parcelle agricole maraichère
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les risques majeurs pouvant être rencontrés sur la commune sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Inondation et Inondation - Par submersion marine - Mouvement de terrain - Eboulement, chutes de pierres et de blocs - Phénomènes météorologiques - Tempête et grains (vent) - Séisme Zone de sismicité: 3 - Transport de marchandises dangereuses - Séisme (aléa 2 sismique modéré) <p>De 1992 à 2010, cinq arrêtés de reconnaissance de catastrophe naturelle ont été recensés. Ils concernent les inondations, coulée de boue, glissements de terrain, mouvements de terrain et des mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols et des inondations et chocs mécaniques liés à l'action des vagues</p>
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>La phase de réalisation des travaux occasionnera du bruit lié aux engins de chantier.</p> <p>Ce sont des nuisances temporaires et de faible intensité. Les périodes de fonctionnement s'échelonnent le jour, hors des périodes de congés habituels (août).</p> <p>Les réglementations sonores doivent être respectées.</p>
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le terrassement sera réalisé à l'aide d'engins de chantiers type pelle à chenille.</p> <p>Aucun tir de mine n'est réalisé dans le cadre des travaux</p>
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Pollutions	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Un dossier "loi sur l'eau" suivant les articles L214.1 à 11 et R214.1 à 60 du code de l'environnement a été validé par le préfet de Loire Atlantique en 2015 (cf annexe). Les rejets concernent des eaux pluviales de ruissellement sur les serres. Les flux d'eaux pluviales sont régulés dans la retenue d'eau existante à étendre située à l'ouest du projet. Ensuite elles sont rejetées dans un fossé situé à l'ouest (se référer à l'annexe 3).
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le chantier de viabilisation produira des déchets qui seront éliminés suivant leur classement (Déchet Inerte, Déchet Inerte Banal, et Déchet Dangereux).
Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'activité de cultures de fraises sous serres est inchangée.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Dans le cadre de son développement économique, la SCEA LA FRAISERAIE souhaite mettre en place trois blocs de serres et d'un tunnel ouvert sur une surface globale couverte de 33 853 m². Cette production remplace les cultures maraîchères sous serres tunnels individuelles situées sur le projet. L'objectif est de permettre une croissance plus rapide des végétaux et de diminuer les apports d'eau, de fertilisants, et d'intrants. Le projet a fait appel à un collège de cabinet d'études spécialisés afin d'intégrer les préoccupations liées aux aménagements et à l'environnement. Un permis de construire a été déposé le 13 Aout 2015 et un dossier loi sur l'eau complété du formulaire d'évaluation simplifié natura 2000 a été déposé le 31 juillet 2015 (récépissé en cours de réception).

Le site ne présente pas de sensibilité environnementale particulière et se localise dans le contexte paysager global du lieu dit (présence de serres et cultures maraîchères existantes). Il ne présente pas de richesse écologique particulière et les zones naturelles de biodiversités alentours seront préservées (exemple haies en limite de propriété).

Le projet est localisé à 2700 mètres des sites natura 2000 du Marais Breton, baie de Bourgneuf, île de Noirmoutier et forêts de Monts. Les nuisances sonores et vibrations proviendront principalement de la phase travaux (engins de chantiers). Les rejets hydrauliques seront traités dans la retenue d'eau. Seul un bâtiment d'exploitation agricole a été recensé dans un périmètre de 100 mètres autour du projet. Le projet de serres n'aura pas d'impact significatif sur le milieu naturel et les personnes tiers avoisinantes.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet	
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ; x
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ; x
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ; x
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ; x
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ; x

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet	

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus x

Fait à PORNIC

le, 13 Novembre 2015

A. Têtedoie

Signature

